



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
9 JUIN 2026 À 10 HEURES À HOCHFELDEN
SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN**

Convocation du 2 juin 2026

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	17 titulaires
	30 suppléants		6 suppléants

Membres présents :

Communauté de communes du Kochersberg :

Titulaires : Valentine ERNE-HEINTZ, Claudine HUCKERT, Justin VOGEL, Jacques WURTZ

Suppléants : Pierre OSTER

Communauté de communes du Pays de la Zorn :

Titulaires : Jérôme GUERREIRO, Alain HIPP, Marc WENDLING

Suppléants : Martine SCHMITT

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Kévin DIEBOLD, Guillaume FORGIARINI, Steve JECKO, Laurent JEHL, Christian STRIEBEL, Fernand WILLMANN

Procuration : Stéphane SCHAAL à Laurent JEHL

Suppléants : Florence SCHWARTZ

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Jean HUMANN, Alexandre LORENTZ, Thibaud PHILIPPS, Jean-Paul PRÈVE,

Procurations : Chantal CUTAJAR à Thibaud PHILIPPS, Pierre JAKUBOWICZ à Alexandre LORENTZ, Anne-Pernelle RICHARDOT à Doris TERNOY

Suppléants : Murat GULDAL, Julien KLAMECKI, Doris TERNOY

Membres absents excusés :

Communauté de communes du Kochersberg :

Suppléants : Raphaël MEHL

Communauté de communes du Canton d'Erstein :

Titulaires : Jacky WOLFARTH

Eurométropole de Strasbourg :

Titulaires : Arieh ADIDA, Chantal CUTAJAR, Carmen HUGEL, Pierre JAKUBOWICZ, Jean-Baptiste MATHIEU, Paul MEYER, Anne-Pernelle RICHARDOT, Laurent ULRICH, Robert VANHERZEEKE, Floriane VARIERAS, Étienne WESTPHAL

Suppléants : Caroline BARRIÈRE, Sandra DIETSCH, Murielle FABRE, Marie-No GANDZION, Annie KESSOURI, Fabienne ROVIGO

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20260616-462-DE
Date de télétransmission : 16/06/2026
Date de réception préfecture : 16/06/2026

Délibération n°462 du Comité syndical

2. Approbation du procès-verbal du 18 mai 2026

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION

Le procès-verbal du comité syndical du 18 mai 2026 a été adressé à tous les membres le 19 mai 2026. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 18 mai 2026.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le ~~19~~16.05.2026
La publication le ~~19~~16.05.2026
Strasbourg, le ~~19~~16.05.2026


Le-Président
Thibaud PHILIPPS

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN



Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20260616-462-DE
Date de télétransmission : 16/06/2026
Date de réception préfecture : 16/06/2026